

Jean-Pierre Sueur a déposé un amendement et est intervenu au Sénat pour défendre la spécificité des architectes dans le cadre du débat sur le projet de loi sur la création, l'architecture et le patrimoine. Cet amendement n'a pas été adopté par la majorité du Sénat.

>> [Lire l'amendement et le débat sur celui-ci](#)

Jean-Pierre Sueur a de nouveau défendu la protection des moulins qui constituent des éléments précieux de notre patrimoine, en prenant l'exemple du Loiret.

>> [Lire son intervention](#)